

AVIS PUBLIC
ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 29 mars 2023, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014), sur une demande ayant trait à la démolition des immeubles suivants :

- **18 h 30 :** **2281, rue De Villiers**
- **19 h 30 :** **675, rue Butler**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, de la manière suivante :

- par la poste ou en personne au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4, à l'attention du secrétaire d'arrondissement;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca;

Fait à Montréal, le 14 mars 2023

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire